



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°34 REUNION DU CABINET DU 1^{er} NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 1^{er} novembre 2022 à dix-sept heures, le Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes (RPPR), a présidé par visioconférence d'Owando, une réunion de son cabinet.

Y ont pris part :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet (de Brazzaville) ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux (de Makoua) ;
- **Jean-Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques (d'Owando) ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques (de Brazzaville) ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective (de Brazzaville) ;

Euloge ITOUA, conseiller aux évaluations financières était absent, parce que non informé de la réunion.

L'ordre du jour de la réunion portait sur l'adoption des documents relatifs aux prochaines missions d'évaluation des programmes et projets (session de 2022), notamment :

- coût prévisionnel des missions d'évaluation.
- liste des programmes et projets à évaluer, par ministère.
- liste des programmes et projets, par département territorial et par localité.



1. Examen du document portant sur le coût prévisionnel des missions d'évaluation

A l'invitation du RPPR, le conseiller aux programmes et politiques économiques a présenté l'estimation du coût des missions d'évaluation, justifié par :

- le nombre des programmes et projets à évaluer (160) ;
- le nombre des personnes (internes et externes au cabinet du RPPR) au cabinet du RPPR à mobiliser (50) ;
- la période du déroulement des missions (novembre-décembre 2022).

Le coût total prévisionnel est estimé à cent trente-cinq millions (135.000.000) francs cfa, répartis entre les principales rubriques ci-après :

- transport du personnel à l'intérieur (billets d'avion, location de véhicules et moyens nautiques : 45 000 000 ;
- carburant et lubrifiants (des véhicules et moyens nautiques loués) = 65.000.000 ;
- frais de mission et réception officielle = 25 000 000

Total = 135 000 000 F CFA.

Après cette présentation des amendements ont permis de :

- modifier l'intitulé du document ;
- ajouter une rubrique portant sur les lieux de déroulement des missions ;
- reconsidérer l'estimation des coûts afin de mieux les faire correspondre à la réalité des besoins.

En définitive, le coût total prévisionnel a été arrêté à la somme de cent soixante millions (160.000.000) francs CFA, répartie ainsi qu'il suit :

- transport du personnel à l'intérieur = 65.000.000 ;
- carburant et lubrifiants = 45.000.000 ;
- frais de mission et de réception officielle = 50.000.000 ;

Total =160.000.000F CFA



Après son adoption, le RPPR a instruit le directeur du cabinet de superviser la mise en forme finale du document et de le transmettre au Secrétaire général de la Présidence de la République, dès le lendemain mercredi 2 novembre 2022.

2. Examen de la liste des programmes et projets à évaluer, par ministère.

La liste présentée par le conseiller aux politiques et programmes économiques a été amendée, notamment dans son intitulé et par l'ajout d'une colonne (total) au tableau des programmes et projets.

Le RPPR a, aussi, procédé à la correction de l'intitulé de certains programmes et projets et demandé de vérifier l'exactitude d'autres intitulés dans la loi de finances rectificative.

La liste ainsi corrigée est à joindre, en annexe 1, suivant les instructions du RPPR, au document portant coût prévisionnel.

1. Examen de la liste des programmes et projets par département territorial et par localité.

Le directeur du cabinet a formulé des observations visant l'affectation des projets dans les départements dont ils relèvent.

Le RPPR a corrigé l'intitulé de la liste et indiqué que les remarques déjà prises en compte dans l'élaboration de la première liste devront l'être également pour celle en examen.

Il a ensuite demandé au directeur du cabinet de parapher les deux listes en même temps que leurs initiateurs et de veiller à les annexer au document du coût prévisionnel.

Le RPPR a également demandé de préparer des projets de courrier au Premier Ministre, au ministre d'État, directeur du cabinet du Président de la République et aux différents ministres concernés.

Le courrier au Premier Ministre l'informe de l'organisation des missions d'évaluation des programmes et projets sur le terrain en lui transmettant en même temps les deux listes des programmes et projets à suivre et à évaluer. Il y sera indiqué que des lettres sont

adressées à différents ministres concernés par les programmes et projets répertoriés.

La lettre au ministre d'Etat, directeur du cabinet du Président de la République l'informe de l'organisation des missions d'évaluation ainsi que des trois documents adressés au Secrétariat général de la Présidence de la République.

Le courrier à chaque ministre concerné l'informe de notre mission d'évaluation des programmes et projets placés sous sa responsabilité la liste desdits programmes et projets sera jointe à la lettre qu'il recevra.

L'ordre du jour étant épuisé, le RPPR a levé la séance à 18heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 1^{er} novembre 2022

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT